DUBLY
TRANSATLANTIQUE
GESTION

TRANSATLANTIQUE ALLOCATION NOUVEAUX PROFILS

[TRANSATLANTIQUE ALLOCATION MODERE] est proposé à l'investisseur dont la propension au risque est faible, et qui tolère une volatilité limitée de son rendement d'une année sur l'autre. Cette stratégie d'investissement a pour objectif principal la préservation du capital à long terme, voire la perception de revenus. La durée minimale de placement conseillée est de 4 ans.

• Bornes actions : 0% – 20%

[TRANSATLANTIQUE ALLOCATION PATRIMOINE] est proposé à l'investisseur dont la propension au risque est moyenne et qui accepte de subir des fluctuations de rendement de son capital. Cette stratégie d'investissement a pour objectif principal la recherche d'une croissance modérée à long terme, en respectant une répartition sectorielle et géographique des risques. La durée minimale de placement conseillée est de 6 ans.

• Bornes actions : 20% – 60%

[TRANSATLANTIQUE ALLOCATION CROISSANCE] est proposé à l'investisseur dont la propension au risque est forte et qui est en mesure de subir des fluctuations importantes de son capital à court et à moyen terme, correspondant à une prise de risques importante. Cette stratégie d'investissement a pour objectif principal la croissance du capital sur le long terme. La durée minimale de placement conseillée est supérieure à 8 ans.

• Bornes actions : 50% – 100%

[TRANSATLANTIQUE ALLOCATION PEA] est proposé à l'investisseur dont la propension de risque est forte, et qui est en mesure de subir des fluctuations importantes de son capital. Cette stratégie d'investissement a pour objectif une croissance du capital à long terme. Cette orientation de gestion convient à l'investisseur désirant bénéficier des avantages du Plan d'Epargne en Actions et de la gestion sous mandat. La durée minimale de placement conseillée est de 8 ans.

• Bornes actions : 50% – 100%

Les différentes orientations de gestion proposées ci-dessus ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental et/ou sociétal (sauf pour l'orientation ISR).

[Dubly Transatlantique Gestion]
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF – SA au capital de 15 294 400 euros – 50 boulevard de la Liberté B.P. 1084 – 59012 Lille Cedex. T +33 3 28 36 14 36 ; Nancy – 62 rue Stanislas B.P. 425 – 54001 Nancy Cedex. T +33 3 83 17 32 32 ; Paris – 26 avenue Franklin Delano Roosevelt – 75372 Paris Cedex 08 ; Strasbourg – 42 Route de Bischwiller – 67300 Schiltigheim – RCS Lille : 352 220 313 – N°TVA intracommunautaire FR 84 352 220 313 – Pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en opérations d'assurances : N° ORIAS 07.025.986 – Pour toute demande sur la bonne exécution du contrat ou réclamation d'un consommateur : 01 56 88 77 77 (appel non surtaxé) – Médiateur du CIC : 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin la Demi Lune – www.lemediateur-cic.fr – Médiateur de l'AMF : 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 – www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF – Teneur de compte conservateur : Banque Transatlantique – Groupe Banque Transatlantique.